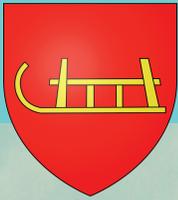


SONDERNACH



BULLETIN MUNICIPAL 2022



SOMMAIRE

Mot du Maire	page 3
Etat-civil	page 4
Finances	page 7
Nouvelles Forestières	page 8
Chasse	page 11
Travaux communaux	page 15
Chez les jeunes	page 18
Chez les aînés	page 23
Vie du village	page 24
Vie associative	page 35
Entreprises locales	page 39
Enigme	page 42
Informations	page 43
Voeux	page 48





LE MOT DU MAIRE

C'est un plaisir pour moi de rédiger cet édito et de saluer ainsi une nouvelle année. Voici le nouveau bulletin municipal au travers duquel je reviens sur les moments importants de l'année écoulée et qui me permet de vous évoquer les projets des années à venir.

Les travaux de transformation de l'ancienne école en commerce multi-services ont commencé, travaux importants avec à la clé quelques surprises comme cela se passe dans toutes les réhabilitations. Le chantier est en bonne voie. Certes, quelques retards sont constatés, principalement dus à des demandes de mise aux normes. Nous espérons tout de même l'ouverture en avril 2023.

Nous avons pu réaliser des travaux de point à temps (gravillonnage) sur la route du Petit Ballon et du Raedlé. Ces routes sont mises à rudes épreuves surtout en période hivernale. Les frais concernant la route du Petit Ballon ont été partagés au prorata avec la commune de Breitenbach, merci à eux.

L'éclairage public, un projet qui me tient à cœur depuis le début du mandat. Une étude est en cours avec une entreprise du secteur de Mulhouse. Le but étant de remplacer les anciens luminaires énergivores par des produits de dernières générations à leds (un modèle est déjà en place rue de l'Emm). De plus, les armoires de commandes électriques vétustes ne nous permettent pas actuellement d'optimiser la période d'éclairage.

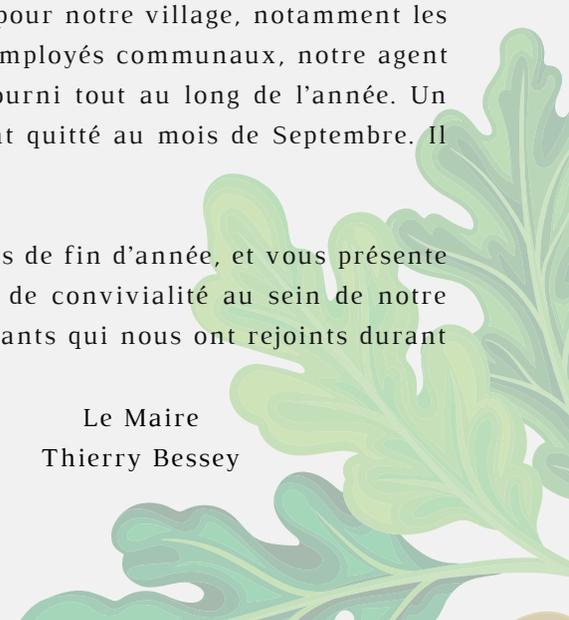
L'exploitation forestière a été cette année à la hauteur de nos espérances. Les cours du bois sont pratiquement revenus à la normale, et la demande est bien présente. Si l'année pluvieuse de 2021 a permis d'éloigner le scolyte, il est trop tôt pour estimer les dégâts qu'aura causé la sécheresse de cet été. Mais nous ne pouvons pas nous plaindre, contrairement à d'autres régions de France, nous avons heureusement été épargnés par les incendies.

Comme vous avez pu le constater, la fête du centenaire de la reconstruction du village a été un réel succès. J'ai pu constater que le mot « bénévole » a encore du sens à Sondernach. Encore un grand merci à toutes ces personnes qui ont donné de leur temps pour que la fête soit une réussite.

Je profite de cette page pour remercier toutes les personnes œuvrant pour notre village, notamment les adjoints et les conseillers municipaux, les secrétaires de mairie, les employés communaux, notre agent ONF, les nombreux bénévoles, pour leur disponibilité et le travail fourni tout au long de l'année. Un hommage particulier à M Edouard Ritter qui nous a malheureusement quitté au mois de Septembre. Il était membre du conseil municipal de 1971 à 1977.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année, et vous présente pour la nouvelle année les meilleurs vœux de santé, de bonheur, et de convivialité au sein de notre village. Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui nous ont rejoints durant l'année 2022.

Le Maire
Thierry Bessey



ÉTAT CIVIL

Du 1er Novembre 2021 au 30 Octobre 2022

NAISSANCES



Sont nés à Colmar :

le 2 janvier 2022 Gavroche Bisch
de Victor Bisch et de Aude Braesch

le 27 février 2022 Eloise Johanna Reeb
de Pierre Marcel Reeb et de Eleonore Wahler

le 24 avril 2022 Achilles Muzyka
de Olena Muzyka

le 27 juillet 2022 Maiwen Emile Ansel
de Noenne Ansel et de Solène Mélanie Meyer

le 13 septembre 2022 Manoa Stark
de Laurent Prosper Stark et de Audrey Lhardy

DÉCÈS

17 septembre 2022
19 septembre 2022

Jocelyne Jacqueline Jeanne Guhring née Klein
Edouard Ritter

76 ans
83 ans



MARIAGES

*Félicitations
aux jeunes
mariés*



1er avril 2022
François-Xavier Marie Matthieu Joseph Chaize
et Bernadette Thommen



9 juillet 2022
Bernard Armand Salzenstein et Florence Sophie Devaux



13 août 2022
David John Smith et Hayet Rouag



25 juin 2022
Gaël Emeric Barré et Marie Fillinger

GRANDS ANNIVERSAIRES



94 ans	Jean Ansel, doyen	le 4 juillet
93 ans	Henri Ritter Jeanne Ehrhardt née Sengele	le 27 octobre le 14 décembre
92 ans	Catherine Marthe Friederich née Braesch	le 5 juillet
91 ans	Suzette Jost née Steinle Marie Marguerite Ritter née Guthleben	le 6 janvier le 19 avril
90 ans	Lucien Flory Anne Charlotte Montagna née Krittler	le 5 Mars le 22 juillet
80 ans	Mathias Alfred Rebert Gérard Georges Eckert Elisabeth Sauter née Gaijean	le 11 janvier le 3 février le 17 juillet



FINANCES

LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

BUDGET GENERAL

	Dépenses		Recettes
Section de fonctionnement	522 239.13		550 569.85
Charges à caractère général	262 943.29	Atténuation de charges	4 474.03
Charges de personnel	148 213.80	Produits des domaines	188 386.69
Atténuation de produits	1 419.00	Impôts et taxes	174 997.53
Autres charges courantes	94 575.05	Dotations, participations	134 185.71
Charges financières	8 481.47	Autres produits courants	27 352.31
Charges exceptionnelles	3 134.34	Produits exceptionnels	18 701.40
Opérations d'ordre	3 472.18	Opérations d'ordre	2 472.18
Section d'investissement	101 335.65		679 831.13
Immobilisations incorporelles	6 131.60	Subventions d'investissement	20 487.20
Immobilisations corporelles	68 626.79	Emprunt	647 000.00
Immobilisations en cours	461.26	Dotations et fonds divers	8 871.75
Remboursement d'emprunts	23 643.82	Excédent transféré en réserve	
Opérations pour cpte de tiers		Opérations pour cpte de tiers	
Opérations d'ordre	2 472.18	Opérations d'ordre	3 472.18
Total réalisé en 2021	623 574.78		1 230 400.90
Reports de l'exercice 2020			176 088.85
Restes à réaliser	652 338.00		
Total général 2021	1 275 912.78		1 406 489.83
Solde excédentaire			130 577.05

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

	Dépenses		Recettes
Section d'exploitation	107 980.11		93 792.56
Charges à caractère général	5 672.21	Atténuation de charges	
Charges de personnel	2 977.69	Vte d'eau, produits domaine	81 947.65
Atténuation de produits	10 810.00	Subventions d'exploitation	
Autres charges courantes	28 708.89	Produits gestion courante	
Charges financières	14 227.49	Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	670.95	Opérations d'ordre	11 844.91
Opérations d'ordre	44 912.88		
Section d'investissement	35 029.09		48 744.03
Immobilisations incorporelles		Subventions d'investissement	
Immobilisations corporelles	3 633.31	Immobilisations en cours	
Immobilisations en cours		Dotations et fonds divers	3 831.15
Emprunts et dettes assimilées	19 550.87	Excédent transféré en réserve	
Opérations d'ordre	11 844.91	Opérations d'ordre	44 912.88
Total réalisé en 2021	143 009.20		142 536.59
Reports de l'exercice 2020			103 197.53
Restes à réaliser	11 000.00		
Total général 2021	154 009.20		245 734.12
Solde excédentaire			91 724.92

NOUVELLES FORESTIÈRES

TARIF DE VENTE DU BOIS DE CHAUFFAGE 2022

Les commandes de bois d'affouage (4 cordes par foyer) doivent être faites en mairie avant le 30 avril, pour une réception durant l'été. Le bois distribué est donc coupé après la prise de commande.

- Bois d'affouage bord de chemin en forêt :
 - destiné aux foyers 220 € la corde + TVA 10%
 - destiné aux résidences secondaires 230 € la corde + TVA 10%

- Hêtre sur pied 12 € le stère + TVA 20%
- Sapin sur pied 8 € le stère + TVA 20%

- Grumes bois feuillu bord de route
 - coupé depuis plus de 1 an 35 € le m3 + TVA 20 %
 - 1 an et moins 42 € le m3 + TVA 20 %
 - Bois d'oeuvre sur pied sapin 45 € le m3 + TVA 20 %



Groupe SIAT Molsheim	bois d'oeuvre	sapin	580 m3	100 831 €
		épicéa	457 m3	
		résineux blancs	7 m3	
ORIEL Corcieux	bois d'oeuvre	sapin	661 m3	68 407 €
		épicéa	57 m3	
		résineux blancs	6 m3	
SCHILLIGER Volgelsheim	bois d'oeuvre	sapin	214 m3	46 315€
		épicéa	168 m3	
		résineux blancs	5 m3	
		douglas	59m3	
ONF Energie Paris	bois d'énergie	sapin	11 m3	25 537€
		épicéa	363 m3	
MATHIEU Xonrupt-Longemer	bois d'oeuvre	sapin	120 m3	22 269€
		épicéa	111 m3	
		résineux blancs	11 m3	

GERMAIN MOUGENOT Saulxures sur Moselottes	bois d'oeuvre	sapin épicéa résineux blancs douglas	123 m3 72 m3 3 m3 17 m3	20 418€
ARNOLD et Fils Kruth	bois d'oeuvre	douglas sapin	58 1 m3	8124€
FEIDT Molsheim	bois d'oeuvre	sapin épicéa	26 m3 51 m3	5561€
EGGER panneaux Rambervilliers	bois d'industrie	résineux	41 m3	3900€
SCHMIDT Rémy Soutzeren	bois d'oeuvre	douglas	25m3	3468€
PHAN Dolleren	bois d'oeuvre	mélèze	22 m3	2974€
EHRHARDT Hilsenheim	bois d'oeuvre	frêne commun érable sycomore	26 m3 4 m3	2640€
STORA ENSO MAXAU Karlsruhe	bois d'industrie	résineux blancs	17 m3	2118€
Bois d'affouage			72 stères	4356€
Bois sur pied, grumes diverses		feuillus résineux	71 stères 307 stères	1022€ 2947€

ACQUISITION DE PARCELLES FORESTIERES

La commune a fait l'acquisition de 1.92 ha de parcelles forestières situées lieu-dit Herzbach et Ober-Laengenbach : valeur des sols 3 854 € + valeur des bois 22 000 €. La première exploitation des bois aura lieu en 2024.



I - COMMERCIALISATION DE BOIS

A) Bois commercialisés durant l'exercice

	commercialisation (m3)
Bois façonnés	2 397
Bois non façonnés	125
total m3	2 523

Total en m3/ha : 3,12

B) Recettes et dépenses d'exploitation :

Recettes brutes (€ hors TVA)	réalisations	
Bois façonnés	139 499	prix de vente moyen (€/m3) 55,76
Bois non façonnés (vendus sur pied /fonds de coupes)	1 165	
total recettes*	140 664	
Dépenses d'exploitation (€ hors TVA)		
Abattage et façonnage en régie communale	35 486	coût unitaire (€/m3 vendu) 43,27
Abattage et façonnage à l'entreprise	32 563	
Débardage et câblage / transport sur parc dépôt	25 569	
Honoraires sur assistance technique	7 523	
Divers gestion de la main-d'œuvre (exp) **	2 591	
Autres dépenses	0	
total dépenses	103 732	
Solde d'exploitation	36 932	

* les escomptes éventuellement consentis pour paiement comptant ont été déduits des recettes de bois façonnés

** correspond au total gestion main d'œuvre + cotisation CAAA + équipements de protection (cf. bilan final colonne EXP)

II - TRAVAUX PATRIMONIAUX (total investissement et fonctionnement)

(€ hors TVA)	réalisations
Périmètre / parcellaire et divers	0
Sylviculture	1 403
Infrastructures	7 107
Cynégétique - milieux remarquables	0
Accueil du public	0
Honoraires sur assistance technique	783
Divers gestion de la main d'œuvre (NEXP)*	301
Total général travaux	9 595
total par ha :	12

* correspond au total gestion main d'œuvre + cotisation CAAA + équipements de protection (cf. bilan final colonne Non EXP)

III - BILAN FINAL

RECETTES	DEPENSES	EXP**	Non EXP	Total	
Recettes bois	140 664	Travaux	93 618	8 510	102 128
Loc. chasse*/pêche	25 949	Honoraires ONF	7 523	783	8 307
Subventions	-	Gestion main-d'œuvre	1 632	190	1 822
Menus produits	-	Cotisation CAAA	550	64	614
Concessions	2 905	Equipements de protection	408	47	456
Indemnités	-	Frais de garderie (HT)			8 157
		Divers			-
Total général	169 518		Total général	121 484	
total par hectare :	210		total par hectare :	150	

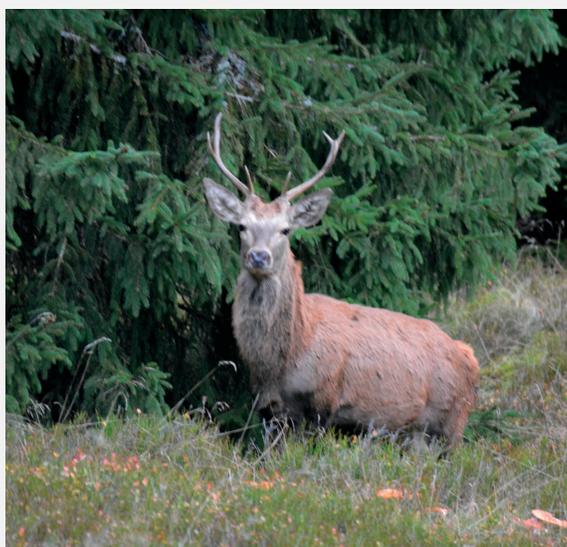
* sur surfaces bénéficiant du régime forestier

** déduits des recettes dans le calcul des frais de garderie

SOLDE : 48 034 € soit : 59 €/ha

CHASSE

Résultats des réalisations de tirs saison 2021 2022



Lot 1				
Espèce	Cerf	Chamois	Chevreuril	Sanglier
Réalisation	17	5	25	6

Lot 2				
Espèce	Cerf	Chamois	Chevreuril	Sanglier
Réalisation	17	//	12	12

Lot 3				
Espèce	Cerf	Chamois	Chevreuril	Sanglier
Réalisation	7	///	14	11



Plan de chasse 2022 / 2023

Lot 1			
Espèce	Cerf	Chamois	Chevreuril
Mini	20	6	17
Maxi	30	11	27

Lot 2			
Espèce	Cerf	Chamois	Chevreuril
Mini	20	1	10
Maxi	29	0	15



Lot 3			
Espèce	Cerf	Chamois	Chevreuril
Mini	9	1	12
Maxi	18	0	18

PROJET DE CONTRAT NATURA 2000

Création d'un « îlot de sénescence complet » en parcelles 21 et 22 de la forêt communale de Sondernach.



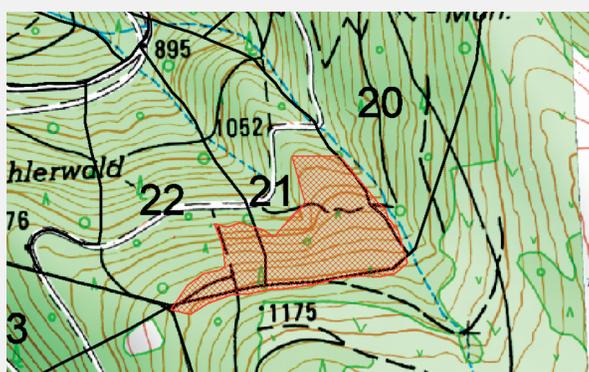
Qu'est ce que c'est ?

Cette mesure vise la préservation de forêts matures, dites sénescentes, lesquelles sont riches en biodiversité : arbres morts, arbres à cavité indispensables à de nombreuses espèces notamment d'oiseaux pour la nidification (exemple : Pic noir, chouettes de montagne), développement de nombreuses espèces de mousses, champignons ou de lichens typiques de forêts âgées etc.



Où ?

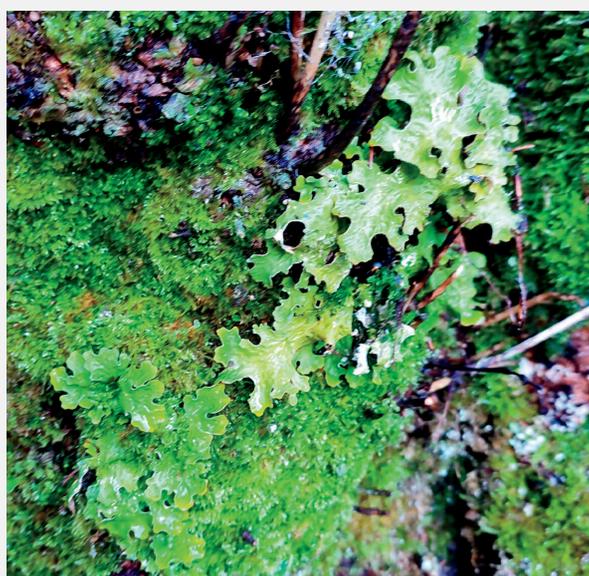
L'îlot proposé en parcelles 21 et 22 est une hêtraie sapinière riche en bois sénescents, sur le versant ouest du Hilsenfirst et sous la zone protégée du Langenfeldkopf – Klintzkopf. Le 23 novembre une équipe composée de gardes forestiers, de représentants du Parc naturel régional des Ballons des Vosges et du Conseil municipal a sillonné la parcelle pour compter, mesurer, répertorier feuillus et résineux, réservoirs de biodiversité.



Comment ?

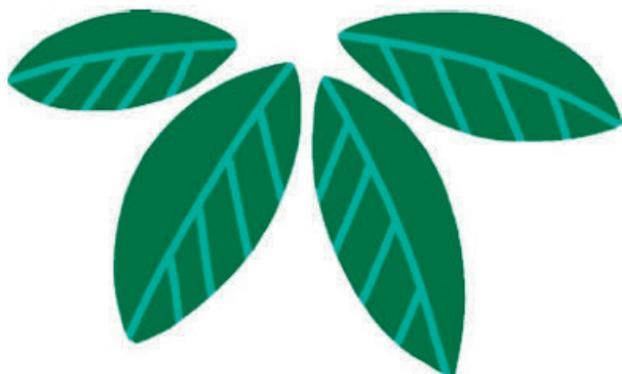
Le contrat implique la non exploitation pendant une durée de 30 années. L'absence de récolte de bois est compensée par une subvention prise en charge dans le cadre d'un contrat natura 2000, rémunéré par l'Union européenne et l'Etat. La compensation vaut pour les 30 ans de non récolte et est versée en début de contrat, en général dans l'année suivant le dépôt du dossier complet.

La mise en place d'un îlot de sénescence n'interdit pas la pratique de la chasse dans ce secteur, ou la fréquentation. Toutefois en présence de bois morts abondants, il est déconseillé de s'y aventurer. Pour ces raisons la mise en place de dispositifs de chasse de type mirador ou hochsitz est interdite dans ces îlots durant la durée du contrat.



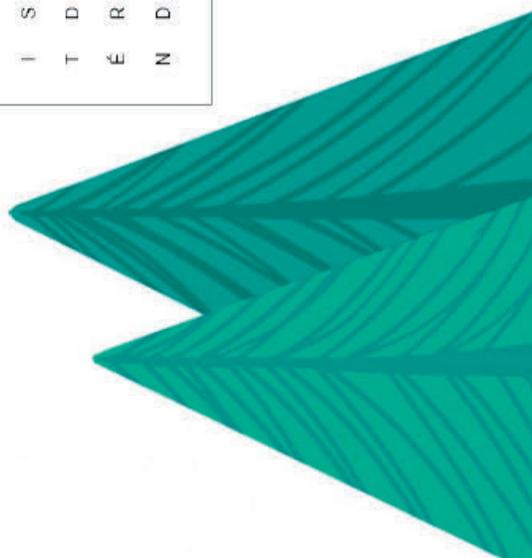
Le lichen pulmonaire est une espèce sensible à la pollution atmosphérique. Sa présence sur cette parcelle indique que c'est un endroit où l'air est bon, car il n'y a que là qu'il peut pousser.

MOTS MÊLÉS



I	H	Y	D	R	I	Q	U	E	N	A	K	Y	É	N
P	C	O	M	P	P	B	D	W	D	J	I	Q	R	P
N	T	P	L	A	N	É	Z	E	P	S	Z	Y	I	I
E	A	O	Y	J	U	U	Y	Q	D	R	F	N	G	N
L	M	J	D	F	H	R	O	K	Z	S	O	I	O	O
D	A	M	S	G	R	I	M	P	E	U	R	S	I	U
I	R	S	R	É	M	A	N	E	N	T	S	S	D	P
V	I	S	A	P	R	O	X	Y	L	I	Q	U	E	S
E	N	G	R	E	B	Ô	I	S	E	M	E	N	T	S
R	R	T	Q	G	R	A	I	N	E	S	X	Z	A	H
S	U	R	B	A	I	N	E	Y	J	X	H	Z	S	X
I	S	E	M	E	N	C	E	S	T	K	T	N	I	R
T	D	H	T	F	O	R	M	A	T	I	O	N	U	U
É	R	E	C	O	N	S	T	I	T	U	T	I	O	N
N	D	X	V	B	P	R	É	C	O	L	T	E	C	U

- diversité
- graines
- hydrique
- planète
- reconstitution
- rémanents
- semences
- urbaine
- formation
- grimpeurs
- pin
- reboisements
- récolte
- saprophytiques
- tamarin
- éricotide



MOTS CROISÉS



HORIZONTAL

1. Formation d'un amoncellement, en particulier de blocs ou de bois flottés, qui obstrue un cours d'eau.
6. Se dit d'un peuplement sélectionné pour les récoltes de graines.
7. Déplacement, total ou partiel, permanent ou temporaire, du lit d'un cours d'eau.
10. Science dont l'objet est de nommer, mesurer et décrire les formes du relief terrestre.
12. Plateau triangulaire d'origine volcanique.
13. Se dit d'un contrat pour lequel l'ONF fournit les graines aux pépiniéristes.
14. Agression subie par une plante exposée à un manque d'eau.

VERTICAL

2. Qui concerne la chasse.
3. Végétation d'altitude qui s'apparente à de la bruyère.
4. Piton rocheux surplombant la canopée.
5. Technique de mesure à distance fondée sur l'utilisation d'un laser impulsif.
8. Espace recouvert de graviers, ensablé.
9. Se dit d'un parasite ou d'un insecte vecteur de maladie parasitaire et qui se nourrit de sang.
11. Se dit d'un compartiment stationnel, d'une végétation et d'une faune fonctionnant en interaction.

1. Embâcle - 2. Cynédétique - 3. Ericoïde - 4. Inselberg - 5. Lidar - 6. Classe - 7. Divagation - 8. Engrèvement - 9. Hématophage - 10. Géomorphologie - 11. Habitat - 12. Plateau - 13. Culture - 14. Stress

Jeux proposés par Cédric Thiery de l'ONF

TRAVAUX COMMUNAUX

APPARTEMENT

Rénovation et remise en location d'un appartement 16 rue Principale :

Les travaux ont été réalisés par

- Menuiserie :

Menuiserie Ernst Breitenbach (portes, murs)

- Electricité :

Spence Elec Hohrod (mise aux normes prises, interphone)

- Sanitaire :

Ertle et Fils Munster (douche, wc, vmc)

- Chauffage :

Feu Fer Forge Sondernach (pieds radiateurs)

- Peinture :

Ansel SAS Sondernach (murs, fenêtres, revêtements de sol)

- Cuisine :

Brico Dépôt, Castorama, Briconautes (meubles, évier, électroménager)



**COÛT TOTAL DES
TRAVAUX
28 000€**



Merci à Daniel Haudy, pour avoir effectué la pose de la cuisine.



ABRI-BUS

Remise en état de l'abri-bus : merci à tous les utilisateurs de respecter les lieux.

Remplacement de l'habillage, peinture

Travaux effectués par les ouvriers communaux et Daniel Haudy

Montant des dépenses : 280 €



LE GOUDRONNAGE

Travaux de goudronnage route du Petit-Ballon

Merci à la commune de Breitenbach qui a financé le tronçon situé sur leur ban communal.

Part commune de Sondernach :
Entreprise Matrol Morschwiller-le-Bas :
16 965 €



ACHATS DIVERS

Tondeuse auto-porté : 2 400 €

Panneaux d'affichage électoraux : 2 500 €

Armoire électrique Parc Anne-Aymone :
760 €

Fabrication de l'armoire et installation effectuée par le Maire Thierry Bessey

Merci à Michel Matter et André Friederich pour l'entretien des véhicules utilitaires.



RÉSEAU D'EAU

Recherche de fuites et réparations sur le réseau d'eau potable.

Suite à différentes fuites sur le réseau, des travaux de réparation de conduites et de vannes ont été effectués sur le réseau public.

Montant des réparations = 12 300 €

Achat d'un surpresseur permettant l'alimentation de branchements provisoires = 580 €

Remise à niveau d'un regard rue Principale = 1 800 €



Un point sur la sécheresse cette année.

Merci à l'interconnexion avec le réseau de Metzeral et au système de télégestion installés après la sécheresse de 2003...

L'été a été particulièrement sec et les sources ont subi d'importantes baisses de production.

Pour subvenir aux besoins de la population, entre juin et septembre, 2953 m³ d'eau ont été pompés du réseau de Metzeral vers celui de Sondernach.



Si vous avez, ponctuellement, une consommation d'eau plus importante (remplissage piscine, travaux, ou autre) merci de prévenir les services municipaux.

En effet, les consommations globales du village sont suivies par télégestion. Lorsque le débit moyen augmente, une question se pose toujours : demande supplémentaire ponctuelle ou fuite sur réseau ?

CHEZ LES JEUNES

RENTRÉE DES CLASSES



La rentrée s'est bien passée pour les 129 enfants inscrits à l'école :

45 enfants ont rejoint la maternelle.

Dans la classe de Mesdames Dupont et Richert 27 élèves dont:

- 5 Très petite Section
- 14 Petite Section
- 8 Moyenne Section

et dans la classe de Mme Romano 18 élèves de Grande Section.(une nouvelle élève à compter de janvier 2023)



En élémentaire 84 élèves sont répartis comme suit :

- 26 élèves de CP avec Mme Hartmann
- 16 élèves de CE1 avec Mesdames Forêt et Jaeglé
- 23 élèves dont 9 CE2 et 14 CMI avec Mme Jung
- 19 élèves de CM2 avec Mr Burkhart

Afin de faciliter le fonctionnement de la classe des CP, Mme Szabo Marie-Ange (Atsem) se rend tous les après-midi à l'école primaire. Mme Patricia Neff (Agent d'animation) reste à l'école maternelle. Depuis le 13 octobre, nous bénéficions également de la présence de Mme Muller Lola qui effectue un service civique à l'école élémentaire.

La rentrée en musique s'est faite cette année avec l'intervention de la Société de Musique Ilienkopf qui est venue faire une présentation des instruments.

CLASSE VERTE



Classe verte à la chaume d'Orbey

Les 77 écoliers du RPIC Metzeral-Mittlach-Sondernach, du CP au CM2, sont partis en classe verte du 9 au 12 mai, au centre PEP la Chaume à Orbey. Au programme des réjouissances, des activités sportives comme du VTT, de l'escalade et du tir à l'arc. Mais aussi une découverte de l'orientation avec la lecture de cartes, la recherche de balises et l'utilisation de la boussole pour les plus grands. Les CP ont également étudié la faune et la flore locale.



Un programme riche et varié où chaque enfant a pu s'épanouir.

Une belle expérience de vie et des souvenirs plein la tête pour chacun !



SKI



Les matinées de ski au Schnepfenried dans le cadre du sport à l'école.

Aptitude des futurs skieurs :

Savoir garder l'équilibre en position chasse neige pour les plus petits, et enchaîner des dizaines de virages élémentaires skis parallèles pour les plus aguerris.

Pour ces futurs champions, le graal c'est de décrocher le flocon et la fameuse étoile... Fin de semaine, en freeride sur les pistes bien préparées du Schnepf, des étoiles ils en avaient surtout plein les yeux...

Merci aux parents et bénévoles qui accompagnent et s'investissent pour nos enfants chaque année



PROJETS

Actions pédagogiques envisagées pour l'année 2022-2023

- Natation, ski, (sous réserve d'avoir suffisamment de parents agréés pour accompagner).
- Festival du film allemand Augenblick, et dispositif « Ecole et cinéma ».
- Travail sur la 1ère Guerre Mondiale:
 - > Expo photos de Sondernach.
 - > Circuit historique Reichsacker.
 - > Visite de l'église de l'Emm,
 - > Visite de l'ambulance alpine et du cimetière militaire du Chêne Millet.
- Sortie à Wesserling cycle 2 pour la semaine du goût.
- Maternelle : participation à la semaine du goût (petit déjeuner + découverte des légumes), visite de la médiathèque en prévision.

Cette année, le fil directeur sera les arts. L'école souhaite terminer l'année avec la création d'une fresque sur un mur du préau ainsi qu'un concert.

Afin de donner du sens à la chorale, l'équipe enseignante souhaiterait que les enfants viennent tous chanter dans le même village pour le 11 Novembre ainsi que pour les fêtes de Noël des anciens. Ils proposent aux élus des 3 communes d'organiser une rotation entre les villages.

MARCHÉ DE NOËL ET SAINT NICOLAS

Dimanche 5 décembre 2021 a eu lieu un marché de Noël dans le parc Anne Aymone.

5 associations ont répondu présentes à l'invitation faite par la commune: Schlitte-loisirs, Sondern'arts, l'amicale des pêcheurs, La P'tite fabrique de Sondernach et Club Auto-Passion. Au programme petite restauration, vin chaud, bredalas, jeux pour enfants et marché des artistes, il y en avait pour tout les goûts !

Belle ambiance dans le parc à l'approche de Noël, les habitants du village et des alentours sont venus nombreux se réchauffer autour des bûches norvégiennes et se retrouver pour partager un moment ensemble après de longues périodes d'isolement.

La venue de St Nicolas et de son mystérieux Hanstrap vers 16h a ponctué l'évènement pour le plus grand plaisir des enfants. Petits et grands sont repartis avec un manala offert par la commune.



BONNE RETRAITE

Fin juin élus et agents ainsi que l'équipe enseignante se sont rassemblés à l'occasion du départ à la retraite de Fabienne Friederich, après plus de 25 ans d'enseignement à l'école maternelle de Sondernach puis du RPI de Metzeral. Beaucoup d'émotion partagée aussi pour les enfants et les collègues lors de l'hommage rendu pour elle sous forme de chanson créée pour l'occasion. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite ainsi que nos félicitations pour cette belle carrière !

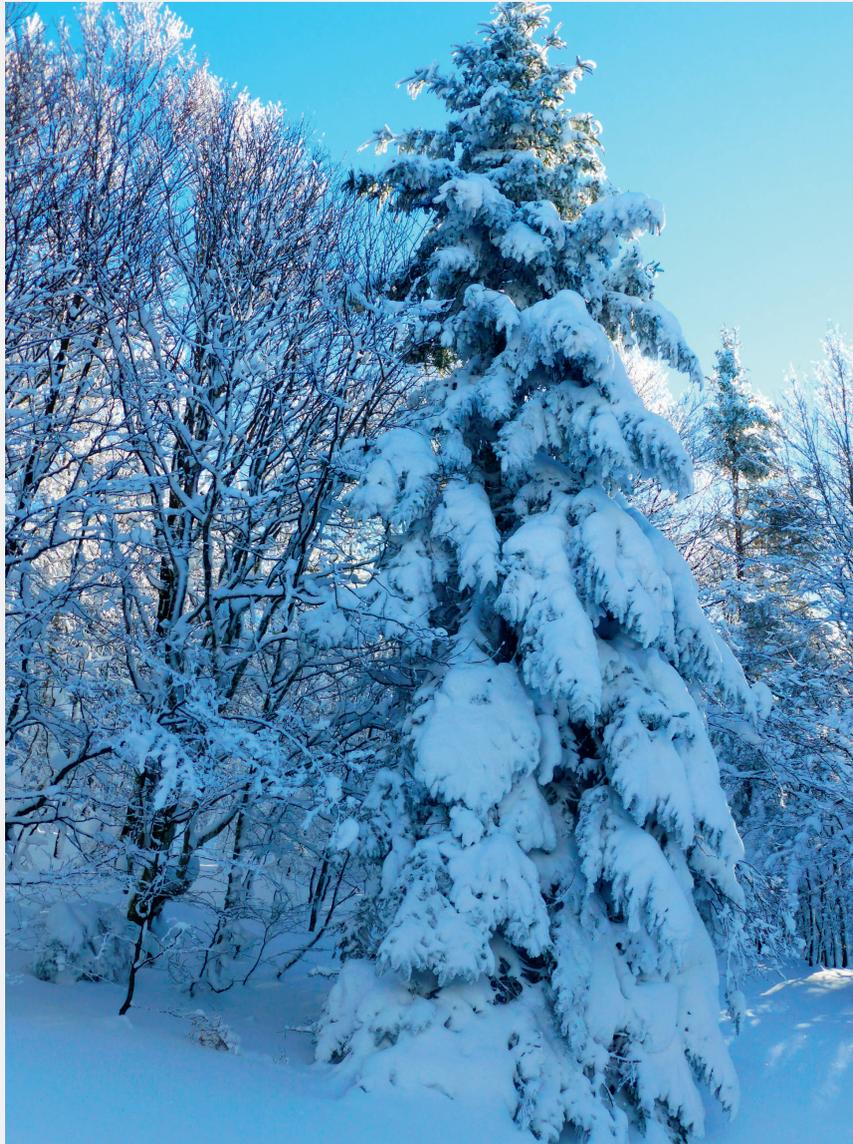


RENCONTRE AU PARC

L'association des parents d'élèves de l'école de Metzeral-Mittlach-Sondernach a organisé un après-midi convivial le 24 septembre au parc pour permettre aux parents de se rencontrer et aux enfants de passer un après-midi autour de jeux .



CHEZ LES AÎNÉS



Les retrouvailles de début d'année

Cette année le repas des anciens tant attendu se déroulera **le 22 janvier 2023**. Il aura lieu comme d'habitude à la salle des fêtes et sera préparé et servi par l'équipe de la ferme auberge du ROTHENBRUNNEN. Ce sera un plaisir pour tous de se retrouver autour d'une table et de partager un moment en musique avec la VOGESIA et Roland SCHREIBER. Théo GRAFF se fera un plaisir de nous présenter des photos de l'année écoulée.



VIE DU VILLAGE

CENTENAIRE DE LA RECONSTRUCTION DU VILLAGE
27 & 28 AOUT 2022

EXPOSITION PHOTO

Dès vendredi soir, le Maire, Thierry Bessey, a inauguré l'exposition de photos anciennes organisée par la commune dans le cadre des festivités commémoratives du centenaire de la reconstruction du village de Sondernach.

"C'est un projet que la commune souhaitait réaliser, et cela pour plusieurs raisons. Tout d'abord, pour rendre hommage à ces hommes et ces femmes qui, après les destructions de la guerre 14-18, ont reconstruit notre village et lui ont donné les traits que nous connaissons aujourd'hui : la plupart des bâtisses et des monuments de notre village en sont le fruit".

M le Maire souligna également qu'au regard des événements actuels dans le monde, cette commémoration nous rappelle aussi que, si pour nous la reconstruction est centenaire, pour d'autres elle est à venir. Une pensée pour ces hommes et ces femmes qui vont au-devant de ce qui est, à présent, derrière nous.

Ce travail de reconstruction, a été mis en valeur, par l'exposition des archives photographiques qui a permis aux visiteurs d'en apprendre plus sur ce moment important pour l'histoire de notre village.

Merci à l'association S'MENSTERHALER KARTLA, Mr Bato J-Martin, Mr Jaeglé Rémi, Mr Klein André, Mr Jaeglé Raymond pour la mise à disposition des photos pour l'exposition et à Mr Jean-Mathieu Hellich pour la mise à disposition de plans de l'usine de textile.

Merci aussi à Stéphanie Carco et Pascale Bessey pour le travail de recherche, de tri des photos et du montage de cette belle exposition.



≈ 600
visiteurs en
3 jours !



CULTE COMMÉMORATIF À L'ÉGLISE PROTESTANTE

Un grand merci à notre pasteur Jean-Marc Meyer.

Dimanche à 9h30 la population de Sondernach s'est rendue à l'église protestante, monument également reconstruit dans les années 1920-1925. Un moment de recueillement a été organisé par le pasteur Jean-Marc Meyer, avec la participation de Mme Sylvie Troussier, représentant M le Curé de la paroisse et M Roland Morganti, président du Conseil de Fabrique de l'Eglise de l'Emm.



RANDO

Samedi une quarantaine de personnes se sont retrouvées pour partir à la recherche des vestiges de la guerre dans le secteur du village. Merci aux guides et spécialistes, Vincent Klinger, Daniel Roess et Jean-Baptiste Chapeyron, de nous avoir fait découvrir ces traces de notre histoire.



APÉRITIF CONCERT

Le concert apéritif dimanche à 11 h au Parc Anne-Aymone par la société de musique Ilienkopf de Metzeral a également connu un franc succès. Sous la direction de Jean-Martin Meyer, la trentaine de musiciens a interprété plusieurs morceaux de son répertoire et ont été chaleureusement applaudis. Félicitations à eux !



KILBE ET JEUX

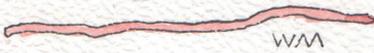
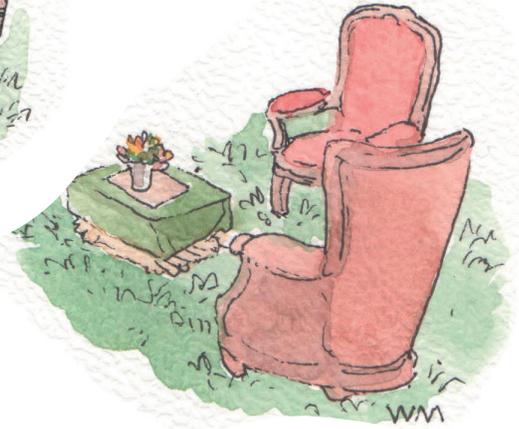
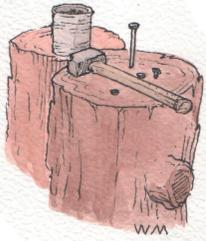
La kilbe a débuté à 12h et la piste de danse a été animée avec brio par Roland Schreiber, artiste musicien de la commune. L'association EST'AILES a aussi participé à l'évènement : plusieurs parapentes ont en effet survolé la fête.



Merci aux associations locales pour la tenue du bar, la petite restauration et l'organisation des jeux pour les enfants.

Les habitants du village ont pris grand plaisir à se retrouver à l'occasion de cette belle fête !

CROQUIS À L'AQUARELLE



Merci à Victor Miletic pour avoir croqué avec talent quelques lieux et moments de la fête.

<https://www.instagram.com/victorvladimirm/>



MÉDAILLE D'HONNEUR

AU MAIRE HONORAIRE JEAN-JACQUES OBERLIN

Cette année la cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries 2021 a eu lieu le 20 mai.

En première partie, le maire Thierry Bessey, en présence de Jacques Cattin, député, de Denise Buhl, conseillère régionale, de Monique Martin, conseillère d'Alsace, a procédé à la remise de la médaille d'honneur de Maire honoraire à son prédécesseur Jean-Jacques Oberlin, Maire de la commune de Sondernach de 1989 à 2020.



L'article L2122.35 du Code général des collectivités territoriales définit l'honorariat de la façon suivante : Une distinction honorifique qui correspondant à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat.

Jean-Jacques Oberlin, au fil de ses 31 ans de mandat de Maire, des aménagements, des rencontres, des choix parfois courageux, a contribué à façonner le visage du village tel qu'il se présente aujourd'hui. La population lui doit beaucoup. On peut citer notamment la création du réseau d'alimentation en eau potable des

annexes Pflieglé et rue Enderlé en 1989, la transformation des bains municipaux en salle des fêtes en 1991, la création d'un stand et de toilettes dans le parc Anne-Aymone en 1995, l'interconnexion en eau potable sur le réseau de Metzeral en 2004, la rénovation du toit de l'église protestante en 2009, la construction d'un atelier communal en 2011.

M Jacques Cattin, député du Haut-Rhin, a procédé à la remise de la médaille conférant à Jean-Jacques Oberlin le titre de Maire honoraire. Ce dernier, ému, a tenu à remercier à son tour toutes les personnes présentes, ses anciens adjoints tous présents, et bien évidemment son épouse qui l'a soutenu durant toutes ces années.



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Le Maire Thierry Bessey a salué l'attachement des habitants à participer à la vie de la commune et notamment à son embellissement. Ce concours permet de mettre à l'honneur celles et ceux qui, par leur amour des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, fleurissent le quotidien et font de Sondernach, un village où il fait bon vivre.

Le président du jury Théo Graff a félicité les personnes présentes pour le fleurissement, mettant ainsi de la couleur dans leurs jardins, à leurs fenêtres ou sur leurs balcons. Il est ensuite passé au palmarès 2021 :

Un diplôme accompagné d'un chèque-cadeau ont été remis aux lauréats.



Nos lauréats du concours départemental 2021 organisé par Alsace Destination Tourisme.

1ère catégorie :
Maisons avec
jardin

Prix d'excellence :

Schickel Anne Louise, Pfister Bertrand,
Wilhelm Rodolphe, Graff Théo, Graff Paul et
Adriana -

1er prix : Coulon Marie, Braesch Nicole,
Ansel Robert, Iltis Rita, Meyer Robert, Oberlin
Brigitte, Obermosser Gérard, Laug André

3ème catégorie :
Immeubles collectifs
(Espaces publics
et privés
extérieurs)

Prix d'excellence :

Mairie (parc, monument)

Prix d'excellence : Willmann Raymond,
Ritter Edouard, Husson Jean-Paul,
Friederich André -

1er prix : Rhée-Kraff Simone,
Oberlin André, Ansel Manuella,
Valteau Michèle, Szabo Gertrude,
Ernst Lucienne

2ème prix : Wahler Eléonore et
Reeb Pierre, Ritter Marcelle,
Ruhland Eliane -

3ème prix : Frech Karin,
Steib Isabelle, Schuhmacher Claire

4ème catégorie :
Appartements

2ème prix :

Seeleuthner Claude

2ème catégorie :
Maisons sans jardin
ou appartement



Jean-Martin Ruhland 2ème prix concours départemental



Daniel Braesch 3ème prix concours départemental

5ème catégorie
Hôtels, restaurants,
gîtes et prestataires
en accueil touristique

Prix d'excellence :

Braesch Daniel, Ruhland Jean-Martin

1er prix : Ferreira Larysa,
Sordello Peggy et Philippe,
Bettele Stéphanie

6ème catégorie
Fermes, corps de fermes
et exploitations viticoles
en activité

Prix d'excellence :

Deybach Pierre,
Auberge du Raedlé

1er prix :
Ferme-Auberge Rothenbrunnen

8ème catégorie :
Potagers fleuris



Lucien Flory 3ème prix Concours départemental

Prix d'excellence :

Flory Lucien

1er prix :
Friederich Fabienne

NOUVEAUX HABITANTS

Lors de la distribution des prix des maisons fleuries, les nouveaux habitants venus se déclarer en mairie sont invités à participer à la cérémonie. La soirée leur permet de faire connaissance avec les autres villageois de manière conviviale. Depuis 3 ans environs, 24 familles se sont installées dans le village, en résidence principale ou résidence secondaire. Cela représente 39 adultes et 7 enfants.

Bienvenue aux nouveaux habitants !

WELCOME



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



TOUR DE FRANCE FÉMININ

Samedi 30 Juillet, 7ème étape du Tour de France Féminin, d'une distance de 127 kms. Départ de Sélestat et arrivée au Markstein, le Tour de France Féminin est descendu par la route du Petit Ballon et est remonté par la route du Schnepfenried.



LES LAPINS DU PARC

Cette année ils étaient 36 lapins à avoir été cachés dans le parc Anne-Aymone, et l'intrus était une tortue cachée dans un arbre avec soin grâce à notre Maire, Sarah et Manue. Ils ont été installés le 28 mars 2022. Nous remercions Gaël et Stéphanie pour leur aide dans la décoration du parc.

Déroulement du jeu

Le jeu se déroulait du 01 avril au 24 avril 2022. Les enfants sont venus chercher leur prix le 28 avril 2022 après l'école à la mairie.

Les bulletins réponses ont été distribués entre le 21 avril et le 28 avril par Sarah et Manue. Elles ont parcouru les rues du village pour distribuer les bulletins dans les boîtes aux lettres.

Résultats du jeu

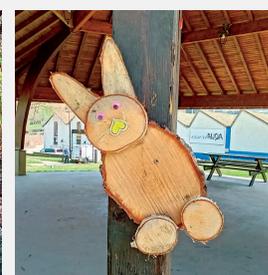
Nous avons eu 43 participants dont 7 gagnants ayant trouvé le nombre de lapins et l'intrus.

Mais tous les enfants ont reçu un joli panier de Pâques avec des chocolats offert par la commune.

Merci à tous ceux qui nous ont aidé à mettre en œuvre cette animation :

- Mr le Maire pour son aide dans le parc et son soutien dans le projet.
- Mme Marion Reymann pour la création des grands lapins.
- Mme Stéphanie Carco, Mme Sarah Deybach, Mmes Oréane et Valérie Matter, Mr Daniel Haudy pour la décoration du parc.
- Mr Gaël Barre pour son aide lors de l'installation des lapins.
- Les secrétaires de mairie Pascale Bessey et Mireille Miclo pour avoir édité les bulletins et les avoir récupéré dans la boîte aux lettres de la mairie.

Et surtout bravo et merci aux enfants pour leur participation cette année encore !



OUVRIER COMMUNAL ET SAPEUR-POMPIER

Les sapeurs-pompiers volontaires sont des collaborateurs avec valeur ajoutée ! Employer un sapeur-pompier volontaire, c'est un atout pour la sécurité et une véritable plus-value pour la collectivité.

L'un des enjeux majeurs pour les services d'incendie et de secours est la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires en journée. Dans cette optique, le Service d'Incendie et de Secours du Haut-Rhin (SIS 68) développe une relation privilégiée avec les acteurs privés et publics. Celle-ci se traduit par des conventions de partenariat au terme desquelles les employeurs s'engagent à faciliter la disponibilité opérationnelle et la disponibilité pour la formation de leurs salariés par ailleurs sapeurs-pompiers volontaires.

Dans le Haut-Rhin, les 5 635 sapeurs-pompiers volontaires effectuent 68 % du volume horaire opérationnel total. En 2017, ils ont assuré 112 000 heures d'intervention, 123 300 heures de garde et plus de 2 millions d'heures d'astreinte.

A ce jour, 215 conventions sont actives dans le département et concernent 405 sapeurs-pompiers volontaires. En 2017 ces conventions ont permis de dégager 3 105 heures d'intervention et 1 101 heures de formation durant le temps de travail.

Label employeur partenaire des sapeurs-pompiers 2022 échelon bronze pour la commune de Sondernach.

La commune de Sondernach compte parmi son personnel un sapeur-pompier volontaire.

M Nicolas Kempf, originaire de Breitenbach, est actuellement stagiaire à temps complet à la commune depuis le 1er avril 2022, en qualité d'ouvrier communal. Depuis le début de son contrat, il a effectué 17 sorties en interventions représentant environ 35 heures effectuées sur le temps de travail.



DES NOUVELLES DE NOS POMPIERS

Pour mémoire, depuis 2017 un Centre de Secours unique couvre les 5 communes de la Grande Vallée. Outre les formations hebdomadaires, le sport, l'encadrement de la section des jeunes Sapeurs-Pompiers, la participation aux différentes cérémonies, nous sommes intervenus 250 fois courant 2021 et au 01 novembre, 242 fois pour l'année 2022.

En détails pour 2022 : - 21 Feux

- 134 Secours à personnes
- 197 Opérations diverses
- 21 Accidents de la circulation
- 52 Secours en montagne

- 18 fois à Breitenbach, 40 fois à Muhlbach, 54 fois à Metzeral, 12 fois à Mittlach, 30 fois à Sondernach et le reste sur les autres communes de la vallée, voir plus loin.

Pour répondre à toutes ces demandes de secours, je peux compter sur un effectif d'une vingtaine de femmes et hommes, tous volontaires, faut-il le rappeler, qui prennent de leur temps libre pour porter secours et qui ne serait pas mécontents d'avoir un peu de renfort. Je profite donc pour lancer un appel à vous qui lisez ces lignes :

« **Si vous avez entre 16 et 50 ans, en bonne santé et du temps libre, rejoignez nous !** » pour plus d'informations connectez-vous sur <https://www.sdis68.fr/>

Une journée porte ouverte, courant 2023, est d'ailleurs en préparation.

La section des Jeunes Sapeurs Pompiers, forte d'une douzaine d'enfants, entre 11 et 16 ans, est à ce jour le principal vivier pour le recrutement. Ces derniers se forment tous les samedis après-midi à devenir de futur pompiers volontaires, voir professionnels pour certains.

En ces temps où l'individualisme prend, plus que jamais, le dessus, où souvent le 18, qui répond toujours, est le dernier recours pour avoir de l'aide, je tenais à mettre en avant, la noblesse de la fonction de Sapeur Pompier, qui aura toujours à cœur de mener à bien sa mission de porter secours.

Je profite également et au nom de tous les personnels, pour vous remercier de votre générosité lors de notre distribution de calendrier.

Lieutenant Didier KEMPF Chef de Centre



CONSEILS DE SECURITE

Pensez à vérifier vos détecteurs de fumée et/ou CO (dépoussiérer, tester, remplacer la pile)

Faites également contrôler vos chaudières et ramoner vos conduits de fumée.

Ne bouchez pas les aérations.

Ne surchargez pas vos prises et triplettes.

Ne laissez pas de moteur thermique tourner à l'intérieur de votre domicile.

VIE ASSOCIATIVE

Association	Président	Téléphone
Anciens Combattants UNC-AFN et Soldats de France	Yvan Reymann 13 route de Wihr au Val Walbach	06.77.78.54.86
Amicale des SAPEURS-POMPIERS	Daniel Ehrhardt 2 rue de l'Emm Sondernach	03.89.77.65.09
Les BALADINS du Meyersbuhl	Pascal Baron lieu-dit Meyersbuhl Sondernach	06.58.11.47.77
Amicale des PECHEURS	Jean-Jacques Baumgart 14 rue du Landersbach Sondernach	03.89.77.64.07
SCHLITTE-LOISIRS	Philippe Pfingstag 5 rue Principale Sondernach	03.89.77.74.73
SECOURISTES de la Grande Vallée	Paul Maurer 25 vieux chemin d'Eschbach Eschbach au Val	03.89.77.37.00
SONDERN'ARTS	Christiane Meyer 12 rue Principale Sondernach	03.89.77.65.61
La P'TITE FABRIQUE de Sondernach	Florian Schaller 83 rue du Landersbach	07.68.43.09.30
COW & HORSES Training Association de l'Est	Marc Roess 18 rue Principale Steinbrunn le Bas	03.89.81.42.91
MOUV'MOUNTAIN	Mika Station de ski du Schnepfenried	03.89.77.61.58
ARTC Ass pour la Recherche sur les Tumeurs Cérébrales	Anita Haberer 46 rue Principale Sondernach	03.89.77.40.55
Centre de Vacances LANDERSEN	4 route du Petit-Ballon Sondernach	03.89.77.60.69
Club AUTO PASSION Colmar et environs	Cédric Baumgart 54 rue du Buhl Sondernach	03.89.77.69.90

DÉCOUVERTE

Cette année, nous vous proposons de découvrir un véritable musée naturel niché dans un coin presque secret de notre village, un sanctuaire créé par un amoureux de la nature, Pascal Baron, un havre de paix pour une multitude de petits animaux qui peuplent nos sous-bois et un espace de sauvegarde pour le gibier.

Un endroit apaisant et des actions de protection possibles grâce au travail de Pascal et de son association, les baladins du Vordermeyersbuhl.

Née il y a maintenant plus de 25 ans à l'initiative de 4 familles sensibles à l'enseignement de Rudolph Steiner, les baladins installèrent un refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) sur près de 2.5 hectares. Une ferme partagée porteuses d'actions artistiques, écologiques et pédagogiques dont les points clés précurseurs à l'époque, tels qu'énergie solaire, empreinte carbone, permaculture, protection de la biodiversité, sont plus que jamais d'actualités aujourd'hui.

Aujourd'hui, 27 ans plus tard, autour de son président Pascal Baron, propriétaire de ce lieu, les notions initiales ont quelque peu été remises et remplacées par un espace autarcique apaisant et rassiant pour tout entomologiste ou ornithologue.

Ainsi s'y côtoient plusieurs milliers d'insectes, souvent peu ou mal connus, une avifaune riche, beaucoup de petits rongeurs carnivores ou grignoteurs (loirs, lérots, muscardins, blaireaux, hermines, fouines, souris, musaraignes...), mais aussi des urodèles ou anoues tels que des salamandres, tritons crapauds, couleuvres..

Un musée du vivant, voici ce qui anime et motive Pascal qui se considère plus comme un poète contemplatif que comme un naturaliste.

Sous le pseudo de Jojo le blaireau, il partage gratuitement par mail le pépiement de la vie qui l'entoure et protège via des courriels quasi mensuels chargés d'humour et de poésie. Enfin, pour qui aime lire, Jojo écrit également des contes et des nouvelles "naturelles", que l'association permet de mettre sous presse, à ce jour 4 ouvrages ont été publiés.

Les bénéfices de ces ventes permettent de faire face à certaines dépenses demandée par ce lieu, mais également et en partenariat avec la SPA de capturer, par exemple les chats errants, de les stériliser et de les mettre à l'adoption, et de recueillir de petits animaux tels que poules, lapins, pigeons déposés à la SPA de Colmar.

L'association des baladins du Vorderermeyersbuhl est aussi dotée de cages de piégeage pour récupérer et acheminer au centre de soins de Hunawihl, la petite faune sauvage blessée. Celles-ci peuvent être mises à disposition de la commune si besoin.



Pour plus de renseignements sur les baladins, vous pouvez contacter Pascal Baron: réseaubaron@gmail.com 06.58.11.47.77 ou écrire à l'association des Baladins du Vorderermeyersbuhl, Pascal Baron, Refuge LPO 68380 Metzéral/Sondernach

LA P'TITE FABRIQUE DE SONDERNACH

Depuis 2017, notre association œuvre pour animer la vie de village, créer du lien, dynamiser notre territoire. Cette année encore, nous avons eu plaisir à nous retrouver autour de différents évènements toujours festifs et joyeux :

Fin 2021, la P'tite fabrique a participé pour la deuxième année à une action du secours populaire visant à offrir un cadeau de Noël aux personnes en difficultés, de nombreuses « boîtes cadeaux » ont été réunies, merci à tous !

Puis, comme vous avez pu le lire dans ce bulletin, nous avons participé avec les autres associations du village au Marché de Noël le 5 décembre avec des jeux pour les enfants qui ont connu un grand succès.



Cette année, nous avons relancé les fameux « apéros jeux » à la salle des fêtes le 6 mai. Toujours en mai, nous étions une quinzaine en balade naturaliste au-dessus du village, pour découvrir, toucher, goûter, sentir les plantes sauvages qui nous entourent. En juillet, nous nous retrouvions au parc Anne-Aymone pour un « goûter-jeu ». L'objectif reste pour nous, que ces moments de retrouvailles se fassent plus régulièrement tout au long de l'année.

Porté par notre vice-président Vincent, dans le cadre du centenaire de la reconstruction du village, plusieurs sentiers ont été créés avec une signalétique, à la découverte des vestiges de la guerre. Puis, les animations pour les grands et les petits ont été assurées lors de la fête au parc.

Également porté par Vincent, tout au long de l'année, des travaux d'entretien de la mare sont effectués (branchages, progression des fougères, étanchéité de la digue).

L'association encadre aussi les rendez-vous relaxation-détente les mercredis soirs à la salle des fêtes.

En résumé, c'est toujours un vrai plaisir de se retrouver autour de jeux, de notre patrimoine naturel historique ou culturel, ou tout simplement autour d'un verre. Nous avons besoin de votre énergie, venez nombreux, partager ces beaux moments de convivialité !



AMICALE DES PÊCHEURS



L'ÉTANG DU
LANDERSBACH EST
OUVERT AU PUBLIC
TOUS LES DIMANCHES
DE JUILLET ET
AOÛT

Pêche du vin nouveau

Durant l'été, l'amicale des pêcheurs a ouvert son étang du Landersbach tous les dimanches pour y passer des moments conviviaux.

Puis, pour terminer la saison estivale, les membres de l'association, sous la présidence de Jean-Jacques Baumgart, ont organisé la pêche du vin nouveau le 18 septembre : grand succès !

La journée a démarré à 9 h avec le premier tour du concours. Vers midi, tout ce petit monde s'est retrouvé autour d'un verre de vin nouveau et d'un bon repas préparé par Norbert et les membres de l'amicale. L'après-midi, à 14 h 15, a eu lieu le tour spécial truites baguées, puis le 4ème tour de la journée.

A 18 h 00, le président des pêcheurs, avant l'annonce du palmarès, n'a pas manqué de remercier les pêcheurs toujours présents, ainsi que le public qui s'est déplacé en grand nombre.



ENTREPRISES LOCALES

NOUVELLES ENTREPRISES

FLORIAN SCHALLER ECOLOGUE

83 rue du landersbach
68 380 SONDERNACH
07 68 43 09 30
contact@schaller-ecologue.fr



LA SOURCE

Gites et chambres d'hôtes
4, route du Schnepfenried
68 380 SONDERNACH
06.07.66.56.71
la-source5@orange.fr gite-source.com



BÂTIMENTS - TRAVAUX PUBLICS

ANSEL SAS

Couverture Zinguerie Peinture
S.A.S., Dorian ANSEL, 2 rue Geissweg
03.89.77.59.53 - 06.51.63.83.34
contact@anselsas.fr www.anselsas.fr

LEISSER BTP

Travaux Publics
Frédéric LEISSER, Chemin Stritteren
06.79.05.74.99
Fredleisser68380@gmail.com

A.S. PEINTURE

Travaux de peinture extérieure intérieure
Stéphane ANCEL, 12 rue Braendlé
03.89.77.72.38 - 06.75.34.07.43
aspeinture@orange.fr

CHRISTOPHE DENIS

Menuiserie Ebénisterie
15a rue Principale
06.89.19.85.59
christophe.denis.menuiserie@gmail.com

ECOBOIS

Charpente bois
Christian ZERR, 6 rue Principale
03.89.77.46.64

ST OUVRAGES BOIS Eurl

Maisons bois, couvertures, zinguerie
Jérémie THIEBAUD, 15 rue du Buhl
06.89.32.84.83
contact@stouvragesbois.fr

SANTÉ

ETIENNE ZINGLE**Podologie générale**

Semelles biomécanique 3D actives

Ldt Schnepfenried

06.87.30.37.47

INFORMATIQUE

CLIC D'CLIC PC**Dépannage informatique**

Frank JOUFFROY, 25 rue du Landersbach

03.89.77.69.38

clicdclipc@yahoo.fr

SPORT - LOISIR - ANIMATION

**CENTRE EQUESTRE
DE LA GRANDE VALLEE****Equitation loisirs et compétition**

Steve BAUMGART, 1 chemin du Raedle

03.89.77.76.60

FORM'AVENTURES**Parc Aventure - 9 parcours – 130 ateliers**

Station du Schnepfenried

07.81.30.03.57

www.formaventures.com

REVES DE NORD**Chiens de traîneaux**

sorties nordikart/traîneau

Fabien VRIGNAUD, lieu-dit Stritteren,

03.89.77.74.25 www.revedenord.fr

STATION DE SKI DU SCHNEPFENRIED**Remontées mécaniques – location de ski**

MICLO sàrl, Schnepfenried

03.89.77.61.58

www.leschnepf.com

ZINGLE SPORT**Location ski et raquettes**

Etienne ZINGLE, 3 lieu-dit du Schnepfenried

03.89.30.53.36

Schnepfenrie@locaski.fr

ARTISANAT - MÉTIER D'ARTS

FEU FER FORGE**Ferronnerie d'art et métallerie
contemporaine**

Christophe BLANCHARD, 4 rue Pflieglé

03.89.77.22.08 www.feuferrforge.com

LES SAISONS DU BONHEUR**Compositions florales personnalisables,
idées cadeaux, décoration événementielle**

Virginie BIDAL-CLAUDEPIERRE, 4 rue de

l'Ecole 06.32.38.40.33 - vibidal@wanadoo.fr

SEMBACH Denis Artiste musicien**Studio d'enregistrement, production
distribution CD**

9 rue Barthelsgut

03.89.77.62.10 - www.sembach.fr

HÉBERGEMENT**MAISON D'HÔTES DU LANDERSBACH****Chambres d'hôtes**

Jean-Marie FERREIRA, 5 rue du Landersbach

06.62.18.32.35

ferreira_jean_marie@bbox.fr

AGRICULTURE**FERME DE LA NEUMATT****Production maraîchère**

Luc STEPHAN, 2 rue Lippsgasse

06.86.27.59.67

PLAC@hotmail.fr

RESTAURANT**Restaurant Le PANORAMIC**

MICLO sàrl, Station du Schnepfenried

03.89.77.75.30

www.restaurant-le-panoramic.fr

Ferme-Auberge ROTHENBRUNNEN

Rothenbrunnen

03.89.77.33.08

fa.rothenbrunnen@orange.fr

VENTE À LA FERME**Ferme de l'ESTIVE**

Pierre DEYBACH, 1 rue du Landersbach

06.81.59.83.02

Ferme LANDERSEN

Jacques BESSEY, 9 route du Petit-Ballon

03.89.77.60.70

Ferme PIERREZ

Yvan PIERREZ, 9 rue de l'Emm

09.61.27.43.10

Ferme SCHICKEL

Pascal et Gérard SCHICKEL, 14 rue du Buhl

03.89.77.68.99 été

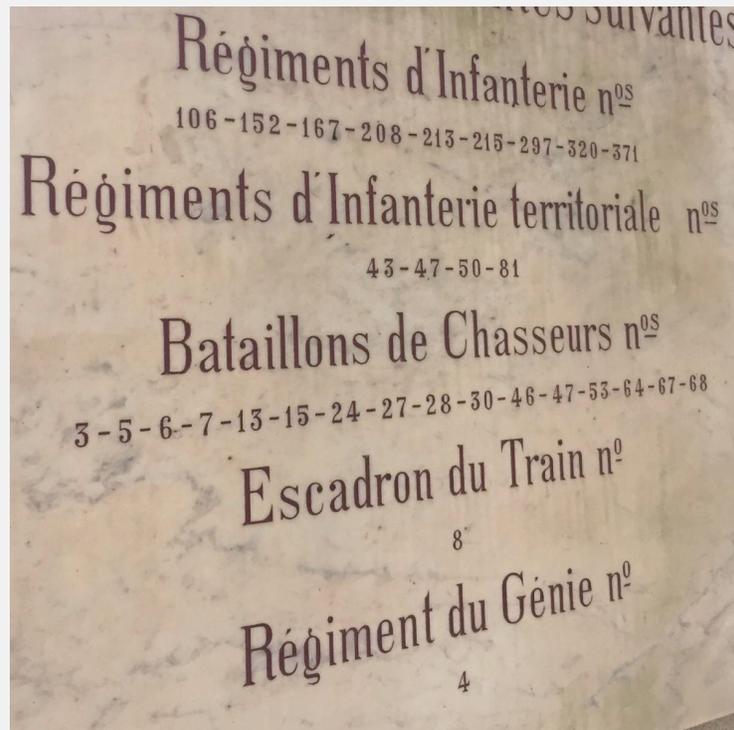
03.89.77.67.46 hiver



ÉNIGME

Où se trouvent ces inscriptions?

Merci de déposer vos réponses sur papier libre avec votre nom et adresse au secrétariat de la mairie pour le 1er avril 2023.



Réponse du jeu N° 11 Bulletin municipal 2021

Il s'agissait de la girouette située sur le toit du pigeonnier au Parc Anne-Aymone.

Les gagnants sont :

Christiane Meyer, Chantal Schaffhauser, Ophélie Barondeau, Léon Spiesser, Jean Goltzene.



INFORMATIONS

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi fermé

Mardi 8 h – 11 h 30 13 h 30 – 17 h

Mercredi fermé

Jeudi 8 h – 11 h 30 13 h 30 – 17 h

Vendredi 13 h 30 – 17 h

03.89.77.60.20

mairiesondernach@orange.fr

site : <http://sondernach.fr>

version mobile <http://sondernach.fr/mobile>

*Retrouvez toutes
les informations
sur notre site
internet*

Personnel communal

Service administratif : Pascale Bessey - Mireille Miclo

Service technique : Gaël Barré - Nicolas Kempf

Autres acteurs de la vie communale

ONF : Cédric Thiery 06.84.81.39.48

Regroupement Pédagogique Intercommunal : Ecole Metzeral 03.89.77.69.22



Boite à livres

Depuis son installation sous le préau de la mairie, les lecteurs en tous genres et de tous âges passent régulièrement déposer ou prendre des livres. N'hésitez pas à venir jeter un œil !

Merci à Catherine Reiser qui s'occupe de trier, ranger et renouveler les rayons .

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2023 Sondernach réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 27 janvier, contactez la commune.

Notre agent recenseur est Mme Michèle Valteau, domiciliée à Sondernach.



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site :

le-recensement-et-moi.fr.



URBANISME

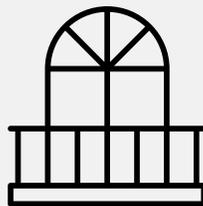
Si la plupart des contribuables savent à quel moment il faut déposer une demande de **PERMIS DE CONSTRUIRE**, il est cependant plus difficile de savoir quels travaux sont soumis à **DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX (DP)**

Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire. La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant son aspect extérieur ou pour changer sa destination (une grange devenant un hôtel par exemple). Elle est également nécessaire pour certaines constructions nouvelles. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.



Aggrandissement : surélévation, pièce supplémentaire...

L'agrandissement d'un bâtiment existant est vertical ou horizontal. Cela peut être une surélévation ou la création d'une véranda, par exemple. Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée quand vous créez une emprise au sol ou une surface de plancher de **plus de 5 m² et inférieures ou égales à 20 m²**.



Modification de l'aspect extérieur

Portes, fenêtres, toiture...Une déclaration préalable (DP) est exigée par la mairie quand vous **modifiez l'aspect extérieur** d'un bâtiment



Transformation d'un garage en pièce d'habitation

Vous devez déposer une déclaration préalable de travaux (DP) si vous transformez un garage de plus de 5 m² de surface close et couverte en une pièce de vie.

Construction nouvelle (abri de jardin, garage)...

Une nouvelle construction est indépendante du bâtiment d'habitation. Cela peut être un abri de jardin, une pergola, un carport, un garage...

Mur

Pour construire un mur vous devez déposer une déclaration préalable de travaux à la mairie dans les cas suivants : Hauteur du mur à construire supérieure à 2 mètres - Site inscrit.

Piscine

La construction d'une piscine non couverte est soumise à déclaration préalable (DP) quand la superficie de bassin est supérieure à 10 m² et inférieure ou égale à 100 m². Si vous construisez une piscine couverte, la couverture fixe ou mobile doit avoir une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m. Une piscine plus petite devra respecter les règles du PLU même si elle n'est pas soumise à DP. Vous devez consulter le PLU ou le document d'urbanisme en tenant lieu, à la mairie.



Caravane

Vous pouvez installer une caravane dans le jardin de votre résidence principale **moins de 3 mois par an** sans déclaration préalable (DP). Il est interdit de l'utiliser comme habitation ou annexe à votre logement. La caravane doit conserver en permanence ses moyens de mobilité (roues, barre de traction...). Toutes les périodes de stationnement, consécutives ou non, sont prises en compte pour calculer la période de 3 mois.

DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit (ordures ménagères, déchets verts, encombrants, cartons, gravats...) ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune. Constatation faite que certaines personnes indélicates se débarrassent de leurs ordures dans les endroits publics, à côté des containers des Points d'Apports Volontaires, en forêt, etc...

Le Conseil Municipal a décidé l'instauration d'un tarif forfaitaire pour la prise en charge des dépôts sauvages par le service technique de la commune aux fins d'élimination, lorsque le contrevenant est identifié à :

- * **100 € pour un volume inférieur à 100 litres**
(volume de déchets pouvant être transportés, sans l'aide d'un véhicule, à la main)
- * **250 € pour un volume supérieur à 100 litres**
(volume de déchets ne pouvant être transportés qu'à l'aide d'un véhicule)
- * **Tarif au coût réel pour les dépôts dont les frais d'élimination sont supérieurs à 250 €** (déplacements effectués, temps passé par les agents et frais de traitement éventuels).





*Wenn s um Wihnachta grian isch
so soll mr dr Réjel in dr Hoischiiir
nitt zavill zuruckschiawa*

A gléckliges néies Jahr

*Zum néia Jahr
vill Gléck un Heil
uff Weh un Wunda
frischi Salwa
uff grower Klotz
a grower Keil
uff einer Schelm
hält ànderthälwa*



Quant Noël est vert
il ne faut pas trop reculer
le loquet dans la grange à foin

(Berstett, Kochersberg)

Pour la nouvelle année
beaucoup de bonheur et de santé
sur douleurs et blessures
de nouvelles pommades,
sur un gros bloc
un gros coin,
et pour un malin
un malin et demi



Merci à
Valérie Matter et
Sarah Deybach qui
s'occupent des décorations
de Noël et trouvent chaque
année des idées originales
pour décorer la mairie
et le village !